

DEMANDE D'AUTORISATION
 DE CONCEPTION
 D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

 Demande initiale 2^{nde} demande et suivantes *

** Après l'émission d'un 1^{er} avis favorable du SPANC*

Formulaire 2026

La présente demande doit être adressée directement au SPANC - idéalement par mail : spanc@nimes-metropole.fr
IDENTITÉ DU PÉTITIONNAIRE (porteur du projet de conception)

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	NOM	Prénom
Date de naissance		Lieu de naissance	
Ou / Raison Sociale			
N° SIRET		Gérant	
Adresse			
Code postal		Commune	
Téléphone		Email	

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE (si différente du pétitionnaire)

<input type="checkbox"/> Identique que le pétitionnaire			
<i>Coordonnées du propriétaire de la parcelle si différentes du pétitionnaire :</i>			
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	NOM	Prénom
Date de naissance		Lieu de naissance	
Ou / Raison Sociale			
N° SIRET		Gérant	

RÉFÉRENCES DE LA PARCELLE CONCERNÉE PAR LE PROJET

Adresse			
Code postal	Commune		
Référence(s) cadastrale(s) - section et numéro de la parcelle			
<i>Voir liste des communes de Nîmes Métropole ci-dessous</i>			
Réf. du dispositif (si connue) - ANC n°			
Occupation du bien	<input type="checkbox"/> par le propriétaire	<input type="checkbox"/> par un locataire	<input type="checkbox"/> inoccupé
	<input type="checkbox"/> autre (préciser)		

Pour information : liste des communes de Nîmes Métropole

Bernis, Bezouce, Bouillargues, Cabrières, Caissargues, La Calmette, Caveirac, Clarensac, Dions, Domessargues, Fons, Gajan, Garons, Générac, Langlade, Lédenon, Manduel, Marguerittes, Mauressargues, Milhaud, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Nîmes, Poulix, Redessan, Rodilhan, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Chaptes, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Gervasy, Saint-Gilles, Saint-Mamert-du-Gard, Sainte-Anastasie, Sauzet et Sernhac

Votre commune ne figure pas ci-dessus, veuillez contacter votre mairie ou votre intercommunalité
NATURE DU PROJET

Le projet s'inscrit dans le cadre :			
<input type="checkbox"/> De la CONCEPTION NEUVE d'un dispositif d'assainissement non collectif			
Permis de construire déposé le			
Numéro d'enregistrement - PC n°			
<input type="checkbox"/> De la RÉHABILITATION d'un dispositif d'assainissement non collectif			
<input type="checkbox"/> sans acte d'urbanisme			
<input type="checkbox"/> avec acte d'urbanisme			
Permis de construire ou acte d'urbanisme déposé le			
Numéro d'enregistrement			

DOCUMENTS À FOURNIR

- L'étude de sol (définition de la filière d'assainissement non collectif) conforme au cahier des charges en vigueur
- Le plan d'aménagement intérieur de l'habitation avec les ouvertures et la destination des pièces (REHABILITATION)
- Le plan de masse tel que déposé au permis de construire (CONCEPTION NEUVE)
- Les dérogations ou les servitudes éventuelles (limites de propriétés, autorisation de rejet, ...)
- L'étude hydrogéologique si le projet s'inscrit dans le périmètre de protection d'un captage d'eau potable
- La copie d'une pièce d'identité pour les pétitionnaires en cours d'acquisition (document non archivé par le service)
- La copie de l'attestation de vente pour les nouveaux propriétaires (document non archivé par le service)

Les dossiers incomplets font l'objet d'une demande de pièces complémentaires suspendant les délais d'instruction

CARACTÉRIQUE DU BÂTI

Maison d'habitation individuelle

- Résidence principale
- Résidence secondaire

Nombre de bâtis et description (villa, mazet, hangar, remises, pool-house, annexes, ...)

Nombre de pièces de vie (salon, salle à manger)

Nombre de chambres

Nombre de pièces supplémentaires (bureau, salle de jeux...)

Nombre total de pièces principales =

Autre (hôtel, gîte, chambres d'hôtes, groupement d'habitations, restaurant, locaux professionnels, camping,...)

Description du projet : nombre de bâtis, de chambres, d'employés, de couverts par jour, la capacité d'accueil ...

RESSOURCE EN EAU

Alimentation en eau potable du bâti

Captage privé (forage, puits *)

Réseau public

* Déclaration d'ouvrage obligatoire à transmettre auprès de votre mairie (Cerfa 13837*02)

Si captage privé, précisez la distance entre le captage et l'épandage

> 35 mètres

< 35 mètres*

* si < 35 mètres, une étude hydrogéologique est obligatoire et doit être annexée au dossier

Présence d'un puits/forage destiné à l'irrigation sur la parcelle ?

Non

Oui

Présence d'un puits/forage sur la parcelle voisine ?

Non connu

Oui

si oui

Quelle est son utilisation ?

Quelle est distance du captage à l'épandage ?

Destination des eaux pluviales

Réseaux de surface (fossé, caniveaux, ...)

Infiltration sur la parcelle

Rétention (bassin de rétention, cuve)

si rétention, quelle est la destination du trop plein :

CARACTÉRIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Surface totale de la (des) parcelle (s)

m²

Surface disponible pour la zone d'épandage

m²

Pente générale du terrain

< 2 %

entre 2 et 8 %

entre 8 et 15 %

> 15 %

Pente au droit de la zone d'épandage

< 2 %

entre 2 et 8 %

entre 8 et 15 %

> 15 %

Terrain inondable

oui en partie

oui en intégralité

non

Coefficient de perméabilité

mm/h

CONCEPTION DE L'INSTALLATION

Nous vous conseillons de vous assurer que le concepteur ait souscrit à une garantie décennale et d'en conserver la copie.

Nom du bureau d'études concepteur

.....

Date et référence de l'étude

.....

Adresse

.....

Mail

.....

Téléphone

.....

RÉALISATION DE L'INSTALLATION

Nous vous conseillons de vous assurer que l'entreprise en charge des travaux ait souscrit à une garantie décennale et d'en conserver la copie.

Coordonnées du terrassier

Nom

.....

Adresse

.....

Mail

.....

Téléphone

.....

Terrassier non connu

Travaux réalisés par le porteur de projet

VOTRE PROJET : VOTRE CHOIX DE FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Choix n°1 FILIÈRE TRADITIONNELLE

Le dispositif de pré-traitement et les ouvrages annexes

- | | | |
|--|--------|--------|
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux | Volume | litres |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre indépendant (recommandé) | Volume | litres |
| <input type="checkbox"/> Bac à graisse (facultatif) | Volume | litres |
| <input type="checkbox"/> Chasse à auget | Volume | litres |
| <input type="checkbox"/> Poste de relevage | Volume | litres |
| <input type="checkbox"/> En cas de réhabilitation partielle d'un dispositif existant, préciser les éléments conservés et justifier le bon état et les caractéristiques (facture d'achat et d'entretien, volume...) | | |

Le dispositif de traitement et l'évacuation des eaux usées

Au choix (un seul choix possible) :

- | | | | |
|---|------------------|---------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage | Nombre de drains | Longueur des drains | Longueur totale |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage | Surface | Longueur | Largeur |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé | Surface | Longueur | Largeur |
| <input type="checkbox"/> Tertre (si nappe < 1,50 mètre) | Surface au sol | Surface au sommet | |
| <input type="checkbox"/> Tranchée d'épandage en pente | Nombre de drains | Longueur des drains | Longueur totale |
| (si pente du terrain comprise entre 5 et 10 %) | | | |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé | Surface | Longueur | Largeur |
- Si filtre à sable vertical drainé, au choix (un seul choix possible) :*
- | | | | |
|---|------------------|---------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchée de dispersion | Nombre de drains | Longueur des drains | Longueur totale |
| <input type="checkbox"/> Lit de dispersion | Surface | Longueur | Largeur |
| <input type="checkbox"/> Autres (kit irrigation/dispersion, tunnels d'infiltration, rejet...) - description : | | | |

Choix n°2 FILIÈRE AGRÉÉE

Le modèle de la filière agréée

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Microstation | |
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux + filtre compact | |
| <input type="checkbox"/> Filtre planté | |

Fabricant

Modèle

Numéro et date d'agrément

Les agréments parus au journal officiel sont disponibles à l'adresse suivante

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/procedure-d-evaluation-r69.html>

L'évacuation des eaux traitées

- | | | | |
|---|------------------|---------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchées de dispersion | Nombre de drains | Longueur des drains | Longueur totale |
| <input type="checkbox"/> Lit de dispersion | Surface | Longueur | Largeur |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé | Surface | Longueur | Largeur |
| <input type="checkbox"/> Autres (kit irrigation/dispersion, tunnels d'infiltration, rejet...) - description : | | | |

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Les Lois du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- L'Arrêté ministériel du 7 septembre 2009, modifié par l'Arrêté du 7 mars 2012, fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05
- L'Arrêté ministériel du 7 septembre 2009, modifié par l'Arrêté du 27 avril 2012, définissant les modalités d'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- L'Arrêté du 21 juillet 2015, modifié par l'Arrêté du 31 juillet 2020, relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DB05
- Circulaire interministérielle n°97- 49 du 22 mai 1997 relative à l'assainissement non collectif
- Arrêté préfectoral du Gard du 17 octobre 2013,
- Document Technique Unifié, DTU n° 64.1 d'août 2013, norme AFNOR.
- Délibération du Conseil communautaire de Nîmes Métropole du 29 juin 2021 approuvant la révision du cahier des charges type pour les études de sol et de définition de filière générant une pollution brute organique jusqu'à 1,2 kg/j de DB05
- Délibération du Conseil communautaire de Nîmes Métropole du 12 décembre 2022 approuvant la modification des statuts de la régie à autonomie financière du SPANC

TARIFS

La délibération CdE 2025-07-069 du Conseil communautaire de Nîmes Métropole du 15 décembre 2025 fixe les tarifs du SPANC pour 2026

Redevance pour le contrôle de conception et d'exécution (avis favorable)

Pour les installations jusqu'à 20 EH : 265 € HT

Pour les installations de 21 à 50 EH : 375 € HT

Pour les installations supérieures à 50 EH : 725 € HT

Redevance pour le contrôle de conception (avis défavorable / 2nd avis et suivants après un avis favorable)

Pour les installations jusqu'à 20 EH : 160 € HT

Pour les installations de 21 à 50 EH : 270 € HT

Pour les installations supérieures à 50 EH : 620 € HT

TVA de 10 % pour les REHABILITATIONS et de 20 % pour les CONCEPTIONS NEUVES

ENGAGEMENTS

Le pétitionnaire certifie que les renseignements portés dans ce document et les pièces fournies sont exacts.

Il s'engage à respecter et faire respecter les règles techniques en vigueur au moment de la réalisation du chantier.

Il s'engage à réaliser le chantier de l'installation d'assainissement non collectif qu'après la réception de l'autorisation du SPANC.

Il s'engage à respecter le projet qui a été validé, au à défaut, il s'engage à prévenir le SPANC de toutes modifications.

Il s'engage à fournir au terrassier l'avis de conception du SPANC.

Il s'engage à avertir le SPANC, au moins 48h à l'avance, du démarrage du chantier.

Il s'engage à s'assurer que le chantier ne soit pas recouvert, même partiellement, avant le passage du technicien du SPANC.

Le non-respect de cette disposition expose à la non-délivrance de la conformité du système d'assainissement non collectif.

Il s'engage à honorer la redevance correspondant au contrôle à réception de l'avis de somme à payer adressé par la Trésorerie.

Il s'engage, en cas de transaction immobilière, à transmettre au SPANC, une attestation de vente comportant les coordonnées de l'acquéreur.

Fait à , le / / 2026

Signature du pétitionnaire

(précédée de la mention "Lu et approuvé")

CONTACTS

Dossier de demande de conception à remettre au SPANC :

- Par mail (documents en PDF ou photo) à l'adresse : spanc@nimes-metropole.fr (à privilégier)

- Par courrier - SPANC de Nîmes Métropole - 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes cedex 9

- Par papier : dossier à déposer à l'accueil du Colisée 2 ou du Colisée 3 sous enveloppe fermée à l'attention du SPANC

Si vous souhaitez l'aide du SPANC pour compléter votre dossier, nous vous invitons à prendre un rendez-vous téléphonique avec un technicien sur le Site de Nîmes Métropole